Centre intégré	
universitaire de santé	
et de services sociaux	
de la Capitale-Nationale	
م ماکید	ф
Québec	* *

Code: CIUSSSCN-OC-2021-10r01

Date d'émission originale: 2021-08-02 Date de révision prévue : 2027-01-17

Référence à un protocole

ORDONNANCE COLLECTIVE

OUI ☐ NON ⊠

Objet : Dépister les bacilles gram négatifs multirésistants (BGNMR)

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2021-08-02	2023-12-14
Le comité de pharmacologie	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2021-08-02	2023-11-30
La Table clinique en prévention et contrôle des infections	N/A	Lors prochaine mise à jour
Adoptée par		,
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-08-02	2024-01-17

Cette ordonnance abroge temporairement l'ordonnance collective CIUSSSCN-011 Dépister les Bacilles Gram négatifs multirésistants (BGNMR)

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

- Infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Infirmières d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Infirmières d'un Centre hébergement privé conventionné dont les médecins, pour leur pratique dans ce centre, relèvent du CMDP du CIUSSS de la Capitale-Nationale

qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

Х	Directions	Secteurs (préciser)
	Direction de santé publique (DSPub)	
Х	Direction du programme jeunesse (DJ)	Usagers admis
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
Х	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)	Usagers admis
Х	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	Usagers hébergés ou admis
Х	Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMDI)	Usagers hébergés ou admis
Х	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)	Usagers admis
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usagers hébergés ou admis répondants aux conditions d'initiation de cette ordonnance.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.

INDICATIONS

Les indications de dépistage à l'admission, en régionalisation ou en retour d'hospitalisation sont définies dans les directives dans la section *Protocole médical ou référence à un protocole médical externe.*

D'autres indications de dépistage pourraient être recommandées par le Service de prévention et contrôle des infections (PCI) selon l'épidémiologie locale ou régionale.

Dans un contexte où le résultat d'un prélèvement est positif et que l'usager a obtenu son congé de l'installation, le Service PCI procèdera à l'envoi d'une lettre pour indiquer un nouvel état de porteur.

Référence :

- Annexe 1 : Lettre avisant d'un nouveau statut de porteur BGNMR;
- Annexe 2: Lettre avisant d'un nouveau statut porteur EPC.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Dépister la présence de bacilles gram négatifs multirésistants (BGNMR) dans un contexte d'admission, en régionalisation ou retour d'hospitalisation et en cours de séjour selon les directives de la section *Protocole médical ou référence à un protocole médical externe.*

CONTRE-INDICATIONS

Refus de l'usager.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Directives:

- Se référer à la Méthode de soins informatisée (MSI).
- Le prélèvement peut s'effectuer par écouvillonnage rectal, produits de colostomie ou échantillon de selles.

DIRECTIVE 1

- Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés (CHSGS)
- Hémodialyse
- Clinique externe ou ambulatoire d'oncologie lors de traitement

	DÉPISTAGES*	Précautions Additionnelles (PA)	COMMENTAIRES
USAGER CONNU BGNMR GROUPE 1	Jour 0	Contact	
ADMISSION <u>SANS</u> HISTORIQUE D'HOSPITALISATION EN MILIEU DE SOINS AIGUS DANS LA DERNIÈRE ANNÉE	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Pratiques de base	
ADMISSION <u>AVEC</u> HISTORIQUE D'HOSPITALISATION EN MILIEU DE SOINS AIGUS, INTRA CIUSSSCN DANS LA DERNIÈRE ANNÉE	Jour 0 Jour 7	Pratiques de base	
ADMISSION <u>AVEC</u> HISTORIQUE D'HOSPITALISATION EN MILIEU DE SOINS AIGUS, HORS CIUSSSCN, DANS LA DERNIÈRE ANNÉE	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Contact	Maintenir et retirer les PA à la réception du résultat négatif du Jour 0.
RÉGIONALISATION	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Contact	Maintenir et retirer les PA à la réception du résultat négatif du JOUR 7.
CONTACT ÉTROIT ET CONTACT ÉLARGI	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Contact	Maintenir et retirer les PA à la réception du résultat négatif du JOUR 14.
UNITÉ AYANT UN USAGER CONNU PORTEUR BGNMR	1 fois/ semaine pour les usagers non connus porteurs uniquement Dernier dépistage une semaine après le	Pratiques de base	Planifier la journée de dépistage avec le laboratoire référant
	départ du porteur connu		

DIRECTIVES 2A ET 3

- Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD)
- Unité de courte durée gériatrique (UCDG)
- Unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF)
- Unité de soins en santé mentale (DSMDI)
- Unité de soins en pédopsychiatrie
- Unité ou lit de soins palliatifs
- Lit psychosocial
- · Lit soins post-aigus
- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) excluant IRDPQ
- Établissement privé-conventionné (EPC)
- Maison des ainées et maison alternative (MDAMA)

IRDPQ site Hamel et site St-Louis

(Excluant clinique externe ou ambulatoire)

- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI)
- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive en déficience physique (URFI-DP)

iviaison des ainees et maison aitema	DÉPISTAGES*	Précautions Additionnelles (PA)	COMMENTAIRES
USAGER CONNU BGNMR GROUPE 1	Jour 0	Contact allégées	
ADMISSION <u>SANS</u> HISTORIQUE D'HOSPITALISATION EN MILIEU DE SOINS AIGUS DANS LA DERNIÈRE ANNÉE	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Pratiques de base	
ADMISSION AVEC HISTORIQUE D'HOSPITALISATION EN MILIEU DE SOINS AIGUS, INTRA CIUSSSCN DANS LA DERNIÈRE ANNÉE	Jour 0 Jour 7	Pratiques de base	
RETOUR HOSPITALISATION D'UN MILIEU DE SOINS AIGUS INTRA CIUSSSCN			
ADMISSION AVEC HISTORIQUE D'HOSPITALISATION EN MILIEU DE SOINS AIGUS, HORS CIUSSSCN, DANS LA DERNIÈRE ANNÉE	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Contact allégées	Maintenir et retirer les PA à la réception du résultat négatif du JOUR 0.
ADMISSION EN PROVENANCE D'UN MILIEU DE SOINS AIGUS ET RETOUR HOSPITALISATION D'UN MILIEU DE SOINS AIGUS HORS CIUSSSCN	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Contact allégées	Maintenir et retirer les PA à la réception du résultat négatif du JOUR 7.
CONTACT ÉTROIT ET CONTACT ÉLARGI	Jour 0 Jour 7 Jour 14	Contact allégées	Maintenir et retirer les PA à la réception du résultat négatif du Jour 14.
Unité ayant un usager Connu porteur BGNMR	1 fois/mois pour les usagers non connus porteurs uniquement Dernier dépistage une semaine après le départ du porteur connu	Pratiques de base	Planifier la journée de dépistage avec le laboratoire référant

^{*}Lors d'un résultat positif en directive 1, 2B et 3, veuillez contacter le Service de prévention et contrôle des infections selon les modalités habituelles, en transmettant le formulaire CN00054.

	DÉPISTAGES	Précautions ADDITIONNELLES (PA)	COMMENTAIRES
USAGER CONNU BGNMR GROUPE 1	Aucun	Pratiques de base	
TOUT TYPE D'ADMISSION OU RETOUR D'HOSPITALISATION OU TYPE DE CLIENTÈLE	Aucun	Pratiques de base	

En présence d'un usager présentant des signes et symptômes d'infection pour un site non connu à BGNMR positif, une consultation médicale est requise.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

Le professionnel consigne ses interventions au dossier de l'usager et avise le médecin ou l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) dans le respect des limites de cette ordonnance ou selon jugement clinique.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS	
Experts consultés	
Membres du Service de PCI	
Karine Boissonneault, ICS PCI, Inf. M. Sc., Service de PCI	
Felipe Garcia Jeldes, MD, FRCPC, Microbiologiste-Infectiologue, CHU de Québe	c - Université Laval
IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR	
Médecin traitant de l'usager ou médecin de garde.	
IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT	
Médecin traitant de l'usager ou médecin de garde.	
VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE	
Sondratacial	2024-01-17
Directrice des soins infirmiers et de la santé physique,	Date
Mme Sandra Racine	
APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)	
1 / Our -i	2024-01-17

Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

Date

Lettre avisant d'un nouveau statut porteur BGNMR



Ville, Date

Nom de l'usager Numéro dossier NAM Adresse

Madame, Monsieur,

Récemment, vous avez été admis à ou au <u>Installation</u>, et certains prélèvements vous ont été faits. Les résultats d'une de ces cultures démontrent que vous êtes porteur d'un **Bacille (bactérie) Gram Négatif** <u>multirésistant</u> (**BGNMR**).

Les BGNMR sont des bactéries qui ont développé une résistance à plusieurs antibiotiques donc nécessitant un traitement plus difficile et plus long.

Vous trouverez ci-joint des dépliants d'information sur les BGNMR ainsi que sur l'hygiène des mains.

Pour éviter la transmission à d'autres personnes, il est important d'aviser les professionnels de la santé que vous êtes porteur de BGNMR (ou leur remettre cette lettre), lors de :

- · Consultation à l'urgence ;
- Hospitalisation;
- Admission en centre de soins de longue durée;
- Examen radiologique;
- Rendez-vous dans un établissement de santé ou dans un bureau privé : médecin, clinique externe, physiothérapie, etc.;
- · Soins que vous recevez à domicile.

Si un des membres de votre famille (<u>personne qui habite avec vous</u>) devait être hospitalisé, **il est aussi important** qu'il mentionne être en contact avec une personne porteuse de BGNMR, au personnel de l'accueil.

Le moyen le plus efficace et le plus simple de limiter la transmission est que la personne porteuse et les membres de sa famille respectent les recommandations des dépliants ci-inclus.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration,

Le Service de prévention et contrôle des infections

p. j. Dépliant BGNMR
Dépliant hygiène des mains
C.C. Médecin traitant (si disponible)

Bureau de la Direction générale adjointe - Soutien à l'autonomie des personnes âgées, soint infirmiers et santé physique (DGA-SAPASISP), Service de prévertion et contrôle des infections 260, boulevard Langeller, Québec (Québec), GJK SNI. Téléphone: 418 529-0931 poste 26518.

Lettre avisant d'un nouveau statut porteur EPC



Ville, Date

Nom de l'usager Numéro dossier NAM Adresse

Madame, Monsieur,

Récemment, vous avez été admis à ou au <u>Installation</u>, et certains prélèvements vous ont été faits. Les résultats d'une de ces cultures démontrent que vous êtes porteur d'un d'Entérobactérie productrices de <u>carbapénèmeses</u> (EPC).

Les EPC sont des entérobactéries qui ont développé une résistance à plusieurs antibiotiques, dont les carbapénèmes donc un traitement peut être plus difficile et plus long.

Vous trouverez ci-joint des dépliants d'information sur les EPC ainsi que sur l'hygiène des mains.

Pour éviter la transmission à d'autres personnes, il est important d'aviser les professionnels de la santé que vous êtes porteur de EPC (ou leur remettre cette lettre), lors de :

- Consultation à l'urgence ;
- · Hospitalisation;
- Admission en centre de soins de longue durée ;
- Examen radiologique;
- Rendez-vous dans un établissement de santé ou dans un bureau privé ; médecin, clinique externe, physiothérapie, etc.;
- · Soins que vous recevez à domicile.

Si un des membres de votre famille (<u>personne qui habite avec vous</u>) devait être hospitalisé, **il est aussi important** qu'il mentionne être en contact avec une personne porteuse de EPC, au personnel de l'accueil.

Le moyen le plus efficace et le plus simple de limiter la transmission est que la personne porteuse et les membres de sa famille respectent les recommandations des dépliants ci-inclus.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration,

Le Service de prévention et contrôle des infections

p. j. Dépliant EPC
Dépliant hygiène des mains
C.C. Médecin traitant (si disponible)

Bureau de la Direction générale adjointe - Soutien à l'autonomie des personnes âgées, soins infirmiers et santé physique (DGA-SAPASISF), Service de prévention et contrôle des infections 250, boulevard Langelige, Québec (Québec), GIX SN1 Téléphone: 418 539-0931 poste 26538